



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 5598

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	existante		
N° de rapport: 07/1/608 17/41				
Concerne : ☑ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☑ maison ☐ appartement ☐ autres :				
Demandeur: 60122000				
Personne sur place: M. Rocas londo code EAN de l'installation: Adresse de la visite: Rue des la les Terres 13 - 6				
Adresse de la visite: Rue des 1151 Oles Tenne 12 6	960 M	~]~		
Date de visite 17/08/6 Date d'émission 17/08/6. Références clien	NC	unmang.		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🍂 276 bis et dérogations 🖈 271 bis	278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : Protection générale du branche Nombre de tableaux : ↑ normale de la place de la plac	ment :	SA	26.	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			-	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		*		
Etat du matériel électrique installé Mesures de protection contre les contacts directs	X	1		
Mesures de protection contre les contacts directs et fonctionnement des dispositifs		4		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		X		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels				
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		4		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	×			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		4		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω/Q-1 ΜΩ		ac .		
Résistance de dispersion de la prise de terre : 🔞 🖒 Ω Ω Identification des apparells de mesure : reprise dans le dossier équipement individue		X		
Manquements / Notes :	de l'agent SO	COTEC BELGIUI	√ asbl.	
Voir connesse.				
POUL COMPOSE,				
A Section 1997 And the second section of the section of				
The second secon				
Conclusion:			R	
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le dé ai prescrit par la réglementation en vigueur.	ntrôle périodiqu	ue est à effectue	r dans	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité 🎪 au terme de 18 mois après signa	complémenta	ire est à exécute de vente	er par	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.			RAP/SOCOTEC-E273(h)/0215-	
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour reception :				
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL.				
	The		\$	
/// / Moun.	10-			
			1/2	
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37.3400.2981.6828 - BIC BBRUBEBB/ Bur Grand Vinaus 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4.234.17.00 - Fax : +32(0) 4.234.17.80 inspection belgium@socotec.com - www.socotec.be	BNP IBAN BE25 2	2400 3255 1382 – Bio	GEBABEBB	



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0159 07/160 P1 F16 1
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Max 300
Absence de réseau général de terre. Débsence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre,
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Curinies .
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.
Absence d'Interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).
Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.
Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants: Ababa o Bagues o Collaborats aux Eusa bles
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'allmentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : Portout, Hen d'Abren 6 06 Softmas sella ques nous
re Poulous delerminer les revants et About monts
de l'installations. A Mosbile de Suports centre fou
Sur BlaceCours de Prises agrandes of Hoshia
de Diff tour to SIBA About de Bailier d'a contrainent
De Constation mess of a long from the obligation
Sur BlaceCours de Prises apparants of Abolico Co Diff Pour la SDB A Abolic de Bailier d'accorrent Rour certaines Prises où l'elage printallatrion cè la Conolitaine Surtant les Payles de l'ait-du Renayse: Sur des Prises pou muies de Broch ob terre
l'il st interdit de Brander des opposerts de classes
The state of the s
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n* BE 0406.671.312 - INC IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinave 61/63 - B-4101 Jameppe-Sur-Megs (LTege) Tel. : + 32/01 4 234 17 00 - Febr + 32/01 + 234 17 00 - inspection belgium@socotec.com - www.socotec.be
Wour.